Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 1

Artikel: Elégie de Janvier
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-187552

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-unième année. N° 1 Samedi 6 Janvier 1883.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin	PRIX DES ANNONCES :
SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50 six mois. . . 2 fr. 50 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20	MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.	La ligne ou son espace, 15 c. — Pour l'étranger, 20 cent.

Les Nègres blancs.

Nous avons éprouvé une agréable surprise à l'arrivée du magnifique cortège qui, mardi dernier, a parcouru les rues de Lausanne; nous avons tous admiré la prestance de ces hommes bien découplés, au visage noir, poli et lustré, à la chevelure crépue, aux costumes éclatants, chantant et dansant avec tant de grâce et d'ensemble.

Vous avez sans doute cru, chers lecteurs, qu'il s'agissait d'une mascarade? eh bien, pas du tout; c'était là des noirs bon teint, venant directement du royaume de Dili-Sika-Ahmed-Homaa-el-Soukarasdja, des environs de Captown, ancien pays allié de Sa Majesté détrônée Cetiwayo. Le roi seul, ancien habitant des bords de la Veveyse, s'était, pour la circonstance, plongé dans un bain de noir de fumée, mélangé d'esprit de vin. Voici, en quelques mots, son histoire véritable.

Il y avait une fois, — il y a bien longtemps de cela, — sur les bords de la Veveyse, une petite maisonnette habitée par un pêcheur. La famille était nombreuse, les besoins étaient grands, mais la pêche allait bien, la ferra, la perche et la truite abondaient dans ses filets. Malheureusement, une épidémie survint, qui lui enleva en peu de temps tous les siens; et comme une épreuve ne vient jamais seule, diverses circonstances amenèrent bientôt la misère sous cet humble toit. Dégoûté de ces bords, il se décida à quitter son pays pour aller chercher fortune dans des contrées lointaines.

D'étape en étape, notre pêcheur arriva à Marseille où il erra plusieurs jours, cherchant une occupation, et où il finit par s'engager, lui, marin d'eau douce, à bord d'un grand voilier en partance pour les Indes. Le canal de Suez n'existait pas; il fallut doubler le Cap. La traversée fut heureuse les premiers temps. Il passa la ligne et reçut le baptême. Mais quelques jours avant d'arriver au Cap, une forte tempête poussa le navire vers la côte et le brisa sur les rochers.

Notre Vaudois, premier prix de natation à la Navigation de Vevey, s'en tira assez bien et réussit à gagner le rivage. Il fut recueilli par des naturels qui, au lieu de le croquer vif, lui firent toutes sortes d'amabilités. Lui, qui était malin, qui avait été à l'école de Corsier, leur enseigna les divers procédés de la pêche, ainsi que bien d'autres choses utiles qui ne tardèrent pas à le faire proclamer roi. Il administra le pays avec sagesse, convertit ses nouveaux sujets, institua des écoles, et leur apprit le patois du canton de Vaud, qui devint langue nationale. Son nom fut cependant changé en celui de : Seha-id-el-Sloukouskigourous. Comme il avait été, en Suisse, caporal dans la une du sept de la II, il organisa une armée et apprit à ses sujets l'école de soldat, le maniement de la massue, et la charge en douze temps avec de vieux fusils à pierre achetés d'un négrier.

La vie que Sa Majesté menait était toute de roses; néanmoins, de temps en temps, elle avait le mal du pays; le petit blanc lui faisait défaut. Un beau jour, il assembla ses notables et leur tint ce discours :

« Ie ne su pas fotu dè resta pllie granteimps pè chaôtre. Vû alla fère on tor dein mon pays po bâire on verre dè Lavaux avouè lè z'amis. Vo faut veni avouè mè, n'aurein fére onna vesite à clliau dè Vevai et dè Losena et petêtre à clliau dè Dzenève. Veni pî, n'ya pè lé que d'ai bon lulus. »

Sitôt dit, sitôt accepté. Sa Majesté s'embarqua au Cap avec sa suite, un choix d'hommes bien bâtis et un corps de musique anglais.

C'est ainsi qu'après un voyage de plusieurs mois, nos hommes sont arrivés sains et saufs à Vevey. En témoignage du plaisir qu'il éprouvait de revoir son pays, le roi organisa de suite un cortège de bienfaisance, pour lequel la municipalité de Vevey se mit gracieusement à sa disposition. C'est ce cortège que nous avons applaudi mardi et qui visitera Genève demain.

Il paraît qu'à la requête de deux de ses chefs qui ont trouvé le petit blanc municipal si bon, Sa Majesté s'est décidée à faire, sur nos rives, un essai de colonisation de noirs; ainsi, jusqu'à nouvel ordre, ces illustres étrangers se sont installés à Vevey. Il ne nous reste donc qu'à les remercier vivement de leur générosité.

On assure que Seha-id-el-Sloukouskigourous vient de s'adresser à un célèbre docteur de Paris, dans le but d'obtenir un spécifique pour débarbouiller ses sujets.

F. Ch^d.

Elégie de Janvier.

Plaintes d'un porte-monnaie, sur un vieux thème de Millevoie : « La chute des feuilles. »

ACTUALITÉ DOULOUREUSE

Des notes du premier des mois
L'hiver avait jonché la terre;
Mes dettes étaient sans mystère
Et mes revenus aux abois.

Triste et mourant en sa faiblesse,
Mon porte-monnaie, en pleurant,
Songeait à ces jours d'allégresse
Où l'on pouvait payer comptant :
« Argent mignon ! vois, je succombe !

Ton absence a ruiné mon sort;
Avec ce dernier sou qui tombe
J'entends sonner mon glas de mort.
Fatal oracle que j'abhorre,
Tu m'as dit : « Les feuilles des bois
« A tes pieds tomberont encore,
« Mais c'est pour la dernière fois.
« La voix des procureurs résonne;
« Plus pâle que le pâle automne,
« Tu t'inclines vers le tombeau.
« Ta rondeur s'est évanouie,
« Tu vas expirer d'anémie
« Avant les chants du renouveau !

— Et je meurs ! de leur cupide haleine
M'ont séché les durs créanciers,
Et sur mon sein, frayeur soudaine,
J'ai vu se pencher les huissiers.
Tombe, tombe ! gloire éphémère !
Gros goussets, plaignez mon destin;
Les temps sont durs, l'heure est amère,
Les notes ont sucé mon sein !...

Pourtant, dans ma bourse éplorée,
Si quelque rente inespérée
Venait s'égarer cette nuit,
Eveille par ce joyeux bruit
Ma gloire un instant redorée... »

Il dit, se meurt, et sans retour :
La dernière note qui tombe
A signalé son dernier jour.
Près d'ici l'on creusa sa tombe,
Car la rente, hélas, ne vint pas
Trouver la bourse désolée;
Et l'huissier noir de la vallée
Troubla seul du bruit de ses pas
Le logis de l'inconsolée.

Epilogue :

O vous ! qui sans égard aux mœurs, à l'amitié,
Lancez dans le public vos notes sans pitié,
Songez-vous au danger, à la noirceur amère
Qu'il y a de faire ainsi de la peine à son frère !

Janvier. UN ANCIEN BELLETTRIEN.

On nous écrit du district de Payerne :

Monsieur,

Voici une petite farce, parfaitement authentique, qui ne manque pas d'originalité. Vous savez sans doute ce qui, dans la campagne, s'appelle « betzoter » ; c'est détourner, au préjudice de ses parents, une certaine quantité de blé ou de toute autre chose; enfin, pour le cas dont il s'agit, c'était du froment qu'un fils « betzotait » à son père, et qu'il voulait vendre dans le but de se faire de l'argent pour la prochaine fête. Mais il fallait descendre avec le sac, depuis le grenier qui se trouvait sous les combles, et le père demeurant au premier étage, il y avait à craindre de le rencontrer dans l'escalier... En telle occurrence, que lui dire ?...

Un idée vint au jeune homme. Il se charge le sac sur l'épaule et descend la première rampe à reculons, c'est-à-dire dans la position de quelqu'un qui monte. Grand bien lui en prit d'avoir recours à ce stratagème, car il ne tardâ pas à rencontrer son père, qui lui demande impérieusement ce qu'il faisait là avec ce sac.

Le fils répond avec calme que c'est son ami et voisin François qui le « betzote » à son père, et qui l'a chargé de le cacher dans leur galetas.

Le père, furieux, et ne voulant pas jouer le rôle d'un receleur, lui dit : « Hâte-toi de reporter ce sac où tu l'as pris, je ne veux pas de ce commerce chez moi !...

Et le fils de descendre rapidement avec son sac « betzoté » sur le dos.

Coumeint quiet po aqchenâ cauquon, faut étrè su dè se n'afférè et ne pas étrè ein fauta.

Vo sédè que l'est qu'on messeilli ? L'est tot bounameint on espèce dè gapion po la campagne, que dâi tsouyi que nion n'aulè à la marauda, et que gadzè clliâo que l'accrotsè à robâ dein lè pliantadzo, et à dépelhi lè z'âbro dè lâo fruita. Lâi a assebin dè clliâo gapions po garda lo bou contrè lè z'amateu dâo bou dè louna, et dâi z'autro po gardâ lè vegnès, kâ y'à tant dè dzeins qu'ont petita concheince, que lè faut veilli tot coumeint lè vatsès découté on tsamp dè tréfle, âo lè tchivrès à coté d'on carreau dè tchoux. Et pi y'a lè z'einfants qu'ont lo diablio po grimpâ su lè pérâi, lè pomâi, lè ceresi, lè proumâi et lè premiolâi, âo bin po lâo z'acoulhi dâi pierrès et dâi bâtons contrè, po cein que trâovont adé meillâo lo fruit âi z'autrès dzeins què lo leu, et dépeliéront tot se n'aviont pas couson dâo messeilli. Et po lè vegnès, l'est onco bin pi, lè resins sont tant bons ! L'est po cein que dein lo vegnoublio l'ein faut dein lo teimps dè la veneindze, et lâo diont dâi « gardè-vegnès ». Quand sont dâi bravès dzeins, va bin, lè vegnolans pâovont étrè tranquillo; mâ s'ein pâo trovâ que ne voudré pas cauchenâ, coumeint y'ein a z'u ion à stâô derrâires veneindzès; mâ qu'a bintout z'u se n'afférè.

On citoyein que sè promenâvè ein sédieint la route, dein ion dâi bons partsets dè La Coûta, guegnivè ion dè clliâo gardes que seimbliâvè férè dâo miquemaque, que pequetâvè dâi grans decé, delé; que s'arretâvè vai lè ballès grougnès, et quand vayâi 'na balla rappa, lâi rongnivè la quiua avoué l'ongllie dâo pâodzo et la fourrâvè dein sa catsetta, per dézo sa rouliére. Lo citoyein que cein ve se peinsâ : atteinds ! tè vu férè 'na farça, et l'eintrè dein onna vegne, sè met à fére état dè maraudâ dâo resin, et d'ein reimpliâ sè fatès, ein sè léveint à tot momeint po étrè vu dâo garde. Quand lo garde lo vâi, ye tracè après, l'einsurtè et lâi vâo férè reindrè lè resins; mâ l'autro refusè et lo garde lâi fâ : Ao nom dè la loi, vo z'allâ veni avoué mé tsi lo syndiquo.

— Allein ! se repond lo citoyein, et ye vont. Arreva tsi lo syndiquo, lo garde fâ son rappoo, et dit que l'a arretâ cé individu que robâvè dâi resins, que mémameint l'ein a per dedein sè z'haillons, que n'ia qu'a vairè lè boussès que font.

— Eh bin vouedi voutrè catsettès, se lâi fâ lo syndiquo aprés l'avâi condanâ et l'avâi bin bramâ.

— Ye vu bin, monsu lo syndiquo, se repond; ma dévant, fédè vouedi clliâo âo garde, et vouidéri la minnès aprés.

Ma fâi lo garde coumeinçâ à étrè eimbétâ, à veni rodzo et à grulâ dein se tsaussès, kâ du sailli su la trablia âo syndiquo tot cein que l'avâi robâ, aprés quiet, lo citoyein soo à son tor on eimbottâ dès folhiès chetsès.